

CONDUIRE UN PROJET DE CRÉATION DE MICRO-ENTREPRISE

CERTIFIANTE - 3 jours



CENTRE DE
CRÉATION DE
SOCIÉTÉS



Formatrice : Fanny MALTESE

Téléphone : 07 70 16 23 81

E-mail : f.maltese@ccs-legal.fr

Public concerné : Entrepreneurs souhaitant concevoir et mettre en oeuvre un projet de création de micro-entreprise.

Pré-requis : Avoir un projet de création de micro-entreprise ou avoir créé une micro-entreprise depuis moins de 2 ans. Une connaissance des outils bureautiques (traitement de texte, navigation internet, tableur).

Admission : Un entretien de positionnement réalisé en amont de la formation pour mesurer l'adéquation entre la formation et les objectifs de création ou de reprise d'entreprise du stagiaire.

Durée : 3 jours - 21 heures

Horaires formation : 9h à 13h00 – 14h00 à 17h00 - 1 à 8 personnes/- session en présentiel.

Tarif : 1 536€ TTC avec certification

Délais accès formation : 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation. CPF - 15 jours ouvrables avant le démarrage de la formation. OPCO - 4 semaines ouvrables avant le démarrage de la formation.

Accessibilité handicapé : Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap. Formation adaptée selon entretien individuel préalable. Référent handicap :

Jennifer Boukais -
06 15 75 51 51

OBJECTIFS

A l'issue de la formation le stagiaire sera en capacité de :

- Définir son projet entrepreneurial et son offre de service.
- Identifier son activité, les besoins et les ressources.
- Définir sa cible client, son positionnement et son chiffre d'affaires prévisionnel, en évaluant ses coûts.
- Définir ses dépenses au démarrage et courantes.
- Vérifier la cohérence de son projet avec le régime de la micro-entreprise.
- Valider son idée et le choix du statut juridique en micro-entreprise.
- Identifier les obligations et les opportunités liées à l'exercice et aux modalités particulières du régime de la micro-entreprise afin de valider sa faisabilité.
- Distinguer les différences fiscales et sociales et leurs impacts, sur sa gestion financière selon l'activité envisagée (commerciale, artisanale, libérale...) afin de valider sa rentabilité.
- Définir sa protection juridique et évaluer les risques spécifiques liés à son activité professionnelle et ses biens.
- Élaborer un dispositif de suivi de gestion de trésorerie. visualiser les processus obligatoires de déclarations sociales et de sa facturation.
- Se préparer à la réalisation des démarches administratives afin de permettre l'immatriculation de sa micro-entreprise et le démarrage de son activité.
- Concevoir une stratégie de développement commerciales et marketing et adapter son positionnement pour les personnes en situation de handicap.

Certification : La formation mène à la certification visé RS7005 enregistrée au Répertoire Spécifique de France Compétences le 31/01/2025 intitulée "Conduire un projet de création d'entreprise" et détenue par CréActifs <https://www.francecompétences.fr/recherche/rs/7005/>

L'organisme de formation s'assurera que :

L'apprenant aura acquis les compétences liées à l'exercice de sa fonction de chef d'entreprise à l'aide :

- d'évaluations formatives et sommatives
- d'accompagnements mis en place entre l'organisme et l'apprenant
- d'un suivi post formation jusqu'à 6 mois selon les besoins de l'apprenant et de son développement
- de la création ou de la reprise de l'entreprise et à la pérénnisation de son activité (art. D.6323-7 du code du travail)
- un entretien de positionnement établi au préalable avec l'apprenant (avec une attestation sur l'honneur à compléter).

PROGRAMME

CONSTRUCTION DE L'OFFRE - ETUDE COMMERCIALE ET FINANCIERE

- Définir votre cible client et votre positionnement.
- Identifier, analyser et définir votre offre et votre plus-value.
- Analyser les besoins du marché et son environnement avec méthodes quantitatives et qualitatives.
- Déterminer les prix clients pour ses produits ou services.
- Calculer le coût de revient et la marge de ses prestations.
- Estimer son chiffre d'affaires prévisionnel et son bénéfice.
- Évaluer la rentabilité financière de son projet.
- Etudier les différents dispositifs financiers pour concevoir des devis et des factures conformes à la réglementation.

VERIFICATION DE LA FAISABILITE DU PROJET EN MICRO-ENTREPRISE

- Diagnostiquer l'adéquation avec votre projet.
- Identifier vos compétences entrepreneuriales.
- Identifier vos objectifs, vos contraintes, motivations, atouts et ressources.
- Auto-évaluer et diagnostiquer la faisabilité de son projet.

MONTER SON PROJET - AIDES FINANCIERES

- Initier à la rédaction d'un business plan simplifié.
- Se sensibiliser et adapter son offre face à un public en situation de handicap.
- Comprendre le dispositif de l'exonération de début d'activité (ACRE) et ses conditions d'éligibilité.
- Maintenir ses allocations tout en développant son activité de micro-entrepreneur.
- Identifier les autres aides financières et dispositifs d'accompagnement.

PROTECTION SOCIALE DU REGIME MICRO-ENTREPRENEUR

- Expliquer les modalités de la protection sociale du micro-entrepreneur.
- Identifier les spécificités de la retraite du micro-entrepreneur.
- Définir les assurances et protections adaptées pour sécuriser son activité.

FISCALITE DE LA MICRO-ENTREPRISE

- Distinguer les avantages et les limites du statut de la micro-entreprise.
- Interpréter les principes de l'imposition sur les revenus de l'auto-entrepreneur.
- Calculer les taxes spécifiques applicables au régime auto-entrepreneur.
- Maîtriser la gestion de la TVA en micro-entreprise et ses implications.

DEFINIR SA COMMUNICATION - DEVELOPPEMENT ET CROISSANCE

- Sélectionner les moyens de communication et réseaux sociaux adaptés.
- Choisir des canaux pertinents.
- Développer une stratégie de communication digitale pour augmenter son chiffre d'affaires.

OBLIGATIONS COMPTABLES ET ADMINISTRATIVES

- Etudier les différents dispositifs financiers pour concevoir des devis et factures conformes.
- Définir comment tenir un livre de recettes précis et à jour.
- Identifier le suivi de ses déclarations de ses chiffres d'affaires selon les échéances.
- Visualiser comment effectuer le paiement de ses cotisations sociales.
- Etudier comment réaliser les autres déclarations obligatoires (CFE, TVA, etc.).
- Identifier et définir son suivi de trésorerie pour la gestion de son activité et le contrôle des seuils.
- Préparer son organisation aux démarches d'immatriculation de son entreprise
- Planifier les étapes chronologiques à mettre en oeuvre pour sa création.

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES :

- Animation participative pour favoriser l'assimilation des informations
- Méthode basée sur l'expérimentation pour favoriser l'ancrage des acquis
- Mises en situation tout au long de la formation
- Support de formation type Power Point
- Exercices ludiques avec débriefings constructifs et bienveillants

POINTS FORTS :

- Ateliers collectifs et individuels animés par une formatrice ayant une certification de formateur et plus de 15 ans d'expérience dans le domaine de la gestion d'entreprise avec utilisation de techniques d'animations et de supports pédagogiques variés tels que jeu de rôle, quiz, étude de cas, fiches pratiques, guides, outils numériques
- Élaboration d'un plan d'actions personnalisé
- Suivi à un mois du plan d'actions personnalisé par e-mail pour valider la création ou la reprise d'entreprise (recueil du numéro de Siren)

MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES :

Durant la formation

Le stagiaire s'entraîne par des études de cas et mises en situations, la vérification des acquis se fait à l'aide de QCM et check liste de savoir-faire.

En fin de formation

Il sera proposé au stagiaire de compléter un questionnaire de satisfaction.

Nature de la sanction

Pour obtenir la certification l'apprenant devra faire une mise en situation professionnelle portant sur la conduite d'un projet de création d'une micro-entreprise donnant lieu à la remise d'une note synthétique écrite.

MODALITES CERTIFICATIVES :

La formation dispensée sera sanctionnée, à son issue, par un certificat de compétences suite à une mise en situation professionnelle portant sur la conduite d'un projet de création de micro-entreprise avec remise d'une note synthétique écrite.

QUALITES DES FORMATEURS :

Nos formateurs sont tous des professionnels reconnus et certifiés dans leurs activités. Ils disposent de parcours professionnels et de diplômes leur permettant d'être des experts dans leurs domaines.

Formatrice : Fanny Maltese, Formatrice et conseillère en gestion d'entreprise et plus de 15 ans d'expérience en entreprenariat.